

Convocation du 31 Janvier 2014
Affichage du 07 Février 2014

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2014

=====

Le cinq février deux mil quatorze, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est assemblé à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMERCIER René, Maire.

Présents : MM. LEMERCIER René, NOEL Nelly, BELHOMME Jérôme, GUILLERME Francis, Brigitte UNDREINER, TRIPEY Franck, MAUGER Martine, ETASSE Nicole, AUBER Corinne.

Absents : Messieurs GUILLERME Pascal, DUREL Claude.

Secrétaire : Brigitte UNDREINER

Nombre de Conseillers en Exercice : 11
Nombre de Présents : 9
Nombre de Votants : 9

L'Assemblée approuve le compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal en date du 27 NOVEMBRE 2013.

1-COMMANDE PUBLIQUE

-1.4 DEVIS ETUDE FAISABILITE DE LOGEMENTS BÂTIMENT MAIRIE/ECOLE (01/2014)

Lors de la réunion du 27 novembre 2013, le conseil avait décidé de faire appel à un architecte pour établir une pré-étude sur la faisabilité de logements dans le bâtiment mairie/école.

Le conseil retient le devis de M.Métivier pour cette étude d'un montant de 1594.88€ TTC.

-1.4 TAUX CONTRAT GROUPE ASSURANCE DES AGENTS (02/2014)

Dans le cadre de ses missions facultatives, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche met à la disposition des collectivités du département, un contrat groupe dont l'objet est de garantir les communes et établissements publics des risques financiers découlant de leurs obligations statutaires.

-La commune adhère au contrat groupe des agents affiliés à l'IRCANTEC à compter du 1er janvier 2014.

-La commune de Branville-Hague adhère au contrat groupe des agents affiliés à la CNRACL depuis le 1er janvier 2009.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte et autorise M. le Maire à signer le contrat groupe pour les agents affiliés à l'IRCANTEC à compter du 1er janvier 2014.

- Et l'avenant portant modification des taux de cotisations, à compter du 1er mai 2014, de la manière suivante :

-contrat couvrant les agents CNRACL –collectivités de moins de 50 agents : 5.93 %

-contrat couvrant les agents IRCANTEC : 1.64 %

2 FONCTION PUBLIQUE

4.1 SUPPRESSIONS DE POSTES-TABLEAU DES EFFECTIFS (03/2014)

-M le maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

-Compte tenu du départ de Mesdames Annie LÉBOULANGER et Mireille COLLAS du secrétariat de la mairie, il convient de supprimer les emplois correspondants.

-Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion réuni le 04 décembre 2013.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide :

1 - La suppression des postes permanents vacants suivants :

- Secrétaire de Mairie à temps non complet (3h00min/35h)
- Adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe à temps non complet (7h00min /35h)

2 - De valider comme suit le tableau des emplois :

| Emploi | Grade | Catégorie | Effectif | Durée hebdomadaire |
|----------------------|--|------------------|-----------------|---------------------------|
| Secrétaire de Mairie | Adjoint administratif 1 ^{ère} Classe | C | 1 | 12 h30 |
| Agent d'entretien | Adjoint technique de 1 ^{ère} Classe | C | 1 | 17h30 |
| Agent d'entretien | Adjoint technique de 2 ^{ème} Classe | C | 1 | 7h00 |

3 FINANCES

4.1 DEVIS TRONÇONNEUSE

Le conseil vote l'achat d'une tronçonneuse chez M.LEGRAND'S MOTOCULTURE pour un montant de 389.00€ TTC

4.AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES

-Tour de garde des élections :

23 MARS 2014

| 08H00-11H20 | 11H20-14H40 | 14H40-18H00 |
|---|---|---|
| -Corinne AUGÉARD -Franck TRIPEY -René LEMERCIER | -Martine MAUGER -Claude DUREL -Nicole ETASSE -Pascal GUILLERME | -Jérôme BELHOMME -Nelly NOËL -Brigitte UNDRÉINER -René LEMERCIER |

30 MARS 2014

| 08H00-11H20 | 11H20-14H40 | 14H40-18H00 |
|---|---|---|
| -Corinne AUGEARD -Franck TRIPEY -Francis GUILLERME -René LEMERCIER | -Martine MAUGER -Claude DUREL -Nicole ETASSE -Pascal GUILLERME | -Jérôme BELHOMME -Nelly NOËL -Brigitte UNDREINER -René LEMERCIER |

-Le repas des anciens aura lieu le dimanche 16 février 2014 à la salle de convivialité.

Le Maire,
René LEMERCIER.